

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03	EDUCATION	04
SOCIAL	02	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	09
ECONOMIE	11	RURAL	07	ENERGIE	01

N° 2359

2 Aout 2021

2 August 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIIF N°082</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIIF N°082 RELATIF À : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/00260/AAONO/UYII/CIPM/2021 DU 30 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES DES SERVICES CENTRAUX (LOT 1) ET D'UN VEHICULE DE LA FSJP (LOT 2) A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II EXERCICE 2021 IMPUTATION : 242-390001 222800 ET 242-390001 222801
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°00118/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°00118/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLÉ CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME START AND IMPROVE YOUR BUSINESS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0021 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0021 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N 002/FNE/DG/</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N 002/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FNE/CIPM/21POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02° LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 10953/CAA/DAG/SDAAB/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°4 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE REALISATION DE 02 SECURISATIONS DES ESPACES AGROPASTORAUX DANS 02 VILLAGES: GARGA PELLA (PHASE 2) ET GBAFOUK POUR UNE SUPERFICIE GLOBALE DE 1.000 HA, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18). CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°01 /2021 /MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 04 JUIN 2021  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 18-08-2021
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0020/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0020 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0020/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0020 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 00116/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 00116/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1163/ADD/QC/DG/CIPM/07-2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°1 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDICINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05 /DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05 /DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'EP DE BOY BAYA ET DANS LE VILLAGE BINMBAPE, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	19-08-2021

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/DC/CAE1ER/ST/ 2021 DU 30/07/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAE1ER/ST/ 2021 DU 30/07/2021 RELATIVE AUX ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : MOBILISATION SOCIALE POUR LA PREVENTION ET SECURITE ROUTIERESLOT 2 : SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOS TAXIS
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	30-08-2021

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE DIR, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	19-08-2021

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 014/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM DU 27 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 FÉVRIER 2021, RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE ET LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME POUR LA PÉRIODE 2021-2023.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL - NFM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">015/C/RL/DSM/C.MKO/2021 DU 30/07/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°015/C/RL/DSM/C.MKO/2021 DU 30/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008 BIS/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MOUANKO, COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">017 du 26 Juillet 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 017 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 21 JUIN 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES A LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).DÉLAI DE LIVRAISON : POUR LES PREMIERS BESOINS DE LA COMMANDE, LA LIVRAISON SE FERA DANS LES QUARANTE-HUIT (48) HEURES, DÈS NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE. PAR AILLEURS, LES LIVRAISONS ULTÉRIEURES SE FERONT DANS LES MÊMES DÉLAIS EN CAS DE RUPTURE DE STOCK À LA DEMANDE DU PNDP.DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT : EN COURS</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01 À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°012 DU 26 JUILLET 2021 RELATIF À PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS MICROPROJETS DE L'OPÉRATION HIMO PNDP HIMO3-MINKA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDDATE : 30 JUILLET 2021FINANCEMENT : HIMO3-MINKA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">015/DM/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°015/DM/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 DU 30 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2EME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°00117/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°00117/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 06 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>21</b>	Reference	<a href="#">N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DÉCISION N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
<b>22</b>	Reference	<a href="#">024/DM/RL/DSM/C.MKO/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°024/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 DÉCLARANT L'APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
<b>23</b>	Reference	<a href="#">04/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE 48 COMPTOIRS AVEC DEUX (02) BLOCS DE 03 LATRINES DANS LES MARCHES DE KALALDI ET DE BINDIBA, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-08-2021
<b>24</b>	Reference	<a href="#">03/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120 TABLE-BANCS AVEC UN BLOC DE 03 LATRINES DANS LES EP DE BOY BAYA ET DE MALINGARA, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-08-2021
<b>25</b>	Reference	<a href="#">14/AONO/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ALIMENTE PAR LA STATION SCANWATER, SUR UN LINEAIRE DE 9500ML, LA CONSTRUCTION DE 33 BORNES FONTAINES, D'UN RESERVOIR DE 50M3 ET D'UN CHAMPS SOLAIRE DE 25,2 KWC DANS LA VILLE DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-08-2021
<b>26</b>	Reference	<a href="#">050/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MANOUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2021. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-08-2021



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°10955/CAA/DAG/SDAAB/SM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09024/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 24 JUIN 2021 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">.6357/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N° 6357/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 23 JUILLET 2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°29/21/B CO(SI)CC/CIPM DU 21/06/2021 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/C-NDOM/CIPM/2021 DU 15/07/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-NDOM/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES SUIVANT LES TRONÇONS CI-APRÈS : PISTE ITINÉRAIRE LONGUEUR PISTE 1 LOGMADENG - NYAHENDEL 5 KM PISTE 2 DJOM - NOUTOU (LOG IYAGA) 4.800 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP 2021 <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 06-08-2021
-----------	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC – EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 24-08-2021
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">.06/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC DE 03 LATRINES A NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 04 JUIN 2021 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 18-08-2021
-----------	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/C/CAN2/SG/UPE/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°015/C/CAN2/SG/UPE/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2EME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**33**

**Reference** [07/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTES/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'AGRANDISSEMENT DE LA ROUTE CARREFOURSADO CARREFOUR ANCIEN (PHASE I) « LOT 1 » ET LA CONSTRUCTION DE 02 (DEUX) DALOTS DANS LE VILLAGE POUAMDZE « LOT 2 » DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : B.I.P-RT-2021

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 13-08-2021

**34**

**Reference** [N°07/AC/ARSEL/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°07/AC/ARSEL/CIPM/2021 DU 29/06/2021 POUR L'ACQUISITION DES MEUBLES PAR L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-07-2021

**35**

**Reference** [014/C/RL/DSM/C.MKO/2021 DU 30/07/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°014/C/RL/DSM/C.MKO/2021 DU 30/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2021 DU 28/05/2021 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITÉS DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALÉ DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**36**

**Reference** [N°0021 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0021 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**37**

**Reference** [N°012/C/CMG/SG/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUÉ N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°002/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 DU 26/05/2021, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DU CSI DE MEBOLASSI DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°001/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 DU 26/05/2021, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DE L'AUBERGE MUNICIPALE (KOUNDOU) DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 10 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 04 JUIN 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-08-2021

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">049/AAONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26/07/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 049/AAONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26/07/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICES (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU SUD (CAMPAGNES 2021, 2022 ET 2023).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-08-2021

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/CIPM-AG/C/BAH/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4, BOITE DE VITESSE MANUELLE ; DIESEL ; CLIMATISE ; 5 PLACES, 09CV À 12 CV. A LA COMMUNE DE BAHAM.FINANCEMENT : COMMUNE BAHAM
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	28-06-2021

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">023/DM/RL/DSM/C.MKO/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°023/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ DES VIVRES DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 04 JUIN 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-08-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°2537/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° <u>2537</u> /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 DU <u>29</u> JUILLET 2021_RELATIF AU « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR »
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	13-08-2021

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0005/AONO/MINAC/CIPM/2021 du 30 juillet 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0005/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 30 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NTUI (MINAC), PHASE .
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	30-08-2021

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00020/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE NO 00020/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT BIMC POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM / MAISON DE LA CULTURE DE NTUI, PHASE 1 SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 DU 14/05/2019
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">021/AONO/C-AYOS/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS (QUARTIER NKOL KA'A, QUARTIER HAOUSSA, QUARTIER BAMI, VILLAGE NDELLE, VILLAGE ABENG NAM, VILLAGE NYAMVOUDOU, VILLAGE METO', VILLAGE TOMBA ET VILLAGE NGOUBI). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	27-08-2021

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU AVEC CHATEAU DE 70M3, 10 BORNES FONTAINES ET UN CENTRAL SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-08-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**49**

**Reference** [000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23/07/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23 JUILLET 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-08-2021

**50**

**Reference** [06/C/C-MGA/SG/21](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 06/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II**

**ADDITIF N°082 RELATIF À : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°21/00260/AAONO/UYII/CIPM/2021 DU 30 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA  
FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES DES SERVICES CENTRAUX (LOT 1) ET D'UN VEHICULE DE LA  
FSJP (LOT 2) A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC  
DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II EXERCICE 2021 IMPUTATION : 242-390001 222800 ET 242-390001  
222801**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **26/07/2021 à 13 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/\_00260\_/AAONO/UYII/CIPM/2021 DU \_30 JUIN\_2021 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES DES SERVICES CENTRAUX  
(LOT 1) ET D'UN VEHICULE DE LA FSJP (LOT 2) A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II :**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **03/08/2021 à 13 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/082/AAONO/UYII/CIPM/2021 DU 30/07/2021 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES DES SERVICES CENTRAUX  
(LOT 1) ET D'UN VEHICULE DE LA FSJP (LOT 2) A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II :**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26/07/2021 à 14 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Yaoundé I dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/08/2021 à 14 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Yaoundé I dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

YAOUNDE le 23 Juillet 2021

Le RRECTEUR

**MIKOA SHE ADOLPHE**

## AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**DECISION N°00118/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME START AND IMPROVE YOUR BUSINESS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la

signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N° **07/AONO /APME/DG/CIPM/2021 du 14 Juin 2021** pour la fourniture de deux (02) véhicules Pick-Up double cabines destinés au Programme Start And Improve Your Business à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 27 Juillet 2021

## DECIDE :

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire OLI SARL B.P : YAOUNDE, Tél : 653 813 661 / 677 673 327, est retenu pour la fourniture de deux (02) véhicules Pick-Up double cabines destinés au Programme Start And Improve Your Business à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 52 961 475 (cinquante-deux millions neuf cent soixante un mille quatre cent soixante quinze) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.

**Article 2** - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N°0021 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU  
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 06 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 27 MAI  
2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR  
L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES  
PME A L'HORIZON 2021-2025**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	AGORA CONSULTING	44 928 630	44 928 630	RAS

**Article 1<sup>er</sup> – le soumissionnaire AGORA CONSULTING B.P : 6 583 YAOUNDE, Tél : 222 21 09 45, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan de développement stratégique de l'Agence de Promotion des PME à l'horizon 2021-2025 à la Direction Général de l'APME, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 44 928 630 (quarante-quatre millions neuf cent vingt-huit mille six cent vingt) FCFA et un délai de prestation de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**ADDITIF N 002/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°002/AONO/FNE/CIPM/21 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02° LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU  
 FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.            L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>02/08/2021, à 11heures</b> par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.  <b>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>04/08/2021, à 11heures</b> par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>RPAO</b></p> <p>Le dossier Administratif et les offres techniques et financières doivent être soumis auprès du chef de service matériel et logistique, à l'immeuble annexe de la Direction Générale du FNE sis au quartier Elig-Essono en face de la MIRAP au plus tard le <b>02/08/2021, à 10 heures 00, heure locale.</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en une (01) seule étape.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres aura lieu le <b>02/08/2021, à 11 heures 00</b> par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE sise Quartier Fouda-Yaoundé.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>RPAO</b></p> <p>Le dossier Administratif et les offres techniques et financières doivent être soumis auprès du chef de service matériel et logistique, à l'immeuble annexe de la Direction Générale du FNE sis au quartier Elig-Essono en face de la MIRAP au plus tard le <b>04/08/2021, à 10 heures 00, heure locale.</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en une (01) seule étape.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres aura lieu le <b>04/08/2021, à 11 heures 00</b> par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE sise Quartier Fouda-Yaoundé.</p>

YAOUNDE le 2 Aout 2021

Le Par Ordre le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MENYE CAROLINE**



# CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**ADDITIF N°4 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>05 août 2021 à 14 heures précises, heures locales</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p><b>Soumission en ligne</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le <b>05 août 2021 à 14 heures précises, heure locale</b>. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé.</p> <p><b>Soumission hors ligne</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un <b>(01) original</b> et six <b>(06) copies</b> marqués comme tels, devra parvenir à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé au plus tard le <b>05 août 2021 à 14 heures précises, heure locale</b>, sous pli fermé. Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée avant le dépouillement.</p>
<b>2</b>	<b>Cautionnement Provisoire</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (autre que par elle-même) et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant est d'Un million deux cent mille (1200 000) Francs CFA ;</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (autre que par elle-même) et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant est <b>d'Un million (1 000 000) Francs CFA ;</b></p>
<b>3</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>05 août 2021 à 15 heures précises, heures locales</b></p>

**3 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **05 août 2021 à 14 heures précises**.

**4 Critères d'évaluation****Au lieu de ...****Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

- **Offre financière inférieure à 90% TTC du budget de la CAA ;**
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence de reçu de paiement du DAO ;
- Absence d'agrément certifié du Ministère des Finances ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de l'acte donnant pouvoir d'engager la compagnie ;
- Fausses déclarations, substitutions ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à 80% de oui sur 100 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défailtantes publiée par le MINMAP ;
- Etre sous le coup d'une sanction de la CIMA ou de la Direction Nationale des Assurances.

**4 Critères d'évaluation****Lire plutot****13.1. Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément certifié du Ministère des Finances ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de l'acte donnant pouvoir d'engager la compagnie ;
- Fausses déclarations, substitutions ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à 81 de oui sur 100 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière inférieure à 90% TTC du budget de la CAA ;
- Présence sur la liste des entreprises défailtantes publiée par le MINMAP ;
- Etre sous le coup d'une sanction de la CIMA ou de la Direction Nationale des Assurances.

**13.2. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du soumissionnaire ;
- c) Description détaillée des garanties offertes ;
- d) Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- e) Couverture des engagements réglementés des trois (03) dernières années ;
- f) Couverture de la marge de solvabilité des trois (03) dernières années ;
- g) Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans ;
- h) Couverture de réassurance dans la branche considérée ;
- i) Preuve d'acceptation des conditions du marché notamment (Cahier des Clauses Administratives Particulières



(CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page, signature précédée de la mention « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire).

5	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> LA SUITE DANS LE FICHERDD'ORIGINE...

YAOUNDE le 2 Aout 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**EVINA OBAM Richard**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE REALISATION DE 02 SECURISATIONS DES ESPACES AGROPASTORAUX DANS 02  
VILLAGES: GARGA PELLA (PHASE 2) ET GBAFOUK POUR UNE SUPERFICIE GLOBALE DE 1.000 HA,  
COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III  
(FONDS IDA 18). CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°01 /2021 /MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU  
04 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réalisation de 02 sécurisations des espaces agropastoraux dans 02 villages; Garga Pella (Phase 2) et Gbafouk pour une superficie globale de 1 000 Ha, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par fentreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- REALISATION DE LA CLOTURE :

- Nettoyage de l'itinéraire (bande de 5 m de large) de la clôture ;
- Balise peinte en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> de caractéristique 20x20cnx240cm ;
- Fourniture et Pose des Piquets en bois mort (y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des plants Gmélina Arboréa (Y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des fils barbelés (fixation à l'aide des pointes 70 mm) ;
- Plaque de labélisation et signalisation ;
- Fourniture et Pose des portes de déserte le long de la barrière (fourniture de piquets fourchus en bois mort) ;
- Sensibilisation IST et VIH/SIDA.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **TRAVAU**  
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention **Financement des MF N°01/2021/MP/PNI)P-AD/COMMUNE-NGAOUI du 04 juin 2021.**

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage. Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **26 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua. Tél. ; (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/C.NG/CIPM/202J DU 26 JUILLET 2021  
Pour les travaux de réalisation de 02 sécurisations des espaces agropastoraux dans 02 villages : Garga Pella (Phase 2) et Gbafouk pour une superficie globale de 1 000 Ha, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours** calendaires.

Délai d'Exécution (en jours calendaires): **Cent quatre-vingt (180) Jours**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 18 Août 2021, à 14 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Août 2021, à 15 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non

12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission interne de Passation des Marchés, le Maire «**Autorité Contractante**», après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra: une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

NGAOUI le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N°0020 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :**

**Par DECISION N° /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT 1	<b>GPT FART NORD INDUSTRIAL COMPANY SARL/ ABOU ANFAAL SARL</b>	99 991 125	<b>99 991 000</b>	RAS
LOT 2	<b>Ets YYOMAD</b>	29 991 375	34 761 375 <b>30 000 000</b>	Après négociation et rabais

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **GPT FART NORD INDUSTRIAL COMPANY SARL/ ABOU ANFAAL SARL**, est retenu pour le lot 1, l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence dans quatre CAPME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA), pour le montant Toutes Taxes Comprises de **99 991 000** (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze) FCFA et un délai de prestation de quarante-cinq (45) jours calendaires.

**Article 2** – le soumissionnaire **Ets YYOMAD** est retenu pour le lot 2, pour l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence au siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **30 000 000** (trente millions) FCFA et un délai de prestation de soixante (60) jours calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.



# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N°0020 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :**

**Par DECISION N° /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT 1	<b>GPT FART NORD INDUSTRIAL COMPANY SARL/ ABOU ANFAAL SARL</b>	99 991 125	<b>99 991 000</b>	RAS
LOT 2	<b>Ets YYOMAD</b>	29 991 375	34 761 375 <b>30 000 000</b>	Après négociation et rabais

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **GPT FART NORD INDUSTRIAL COMPANY SARL/ ABOU ANFAAL SARL**, est retenu pour le lot 1, l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence dans quatre CAPME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA), pour le montant Toutes Taxes Comprises de **99 991 000** (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze) FCFA et un délai de prestation de quarante-cinq (45) jours calendaires.

**Article 2** – le soumissionnaire **Ets YYOMAD** est retenu pour le lot 2, pour l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence au siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **30 000 000** (trente millions) FCFA et un délai de prestation de soixante (60) jours calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.



## AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**DECISION N° 00116/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la



signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N° **09/AONO /APME/DG/CIPM/2021 du 14 Juin 2021** pour l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence dans quatre CAPME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) et au siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 27 Juillet 2021

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **GPT FART NORD INDUSTRIAL COMPANY SARL/ ABOU ANFAAL SARL**, est retenu pour le **lot 1, l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence dans quatre CAPME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA)**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **99 991 000 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze) FCFA et un délai de prestation de quarante-cinq (45) jours calendaires.**

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

**Article 2** – le soumissionnaire **Ets YYOMAD** est retenu pour le **lot 2, pour l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence au siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **30 000 000 (trente millions) FCFA et un délai de prestation de soixante (60) jours calendaires.**

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

**Article 2** - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**ADDITIF N°1 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra être déposée à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le **30/07/2021 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/Camair-Co/CIPM/2021 DU 07/07/2021  
POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES  
CORPORATION (Camair-Co).  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra être déposée à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le **13/08/2021 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/Camair-Co/CIPM/2021 DU 07/07/2021  
POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES  
CORPORATION (Camair-Co).  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en une (01) seule phase L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera le <b>30/07/2021</b> à <b>11</b> heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en une (01) seule phase L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera le <b>13/08/2021</b> à <b>11</b> heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture</p>
3	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) informe le public que la date limite de dépôt des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/CAMAIR-Co/CIPM/2021 du 07/07/2021 pour la sélection d'un cabinet de médecine du travail a la Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) initialement prévue le <b>vendredi 30 Juillet 2021 à 10 heures</b>, est reportée au <b>vendredi 13 Août 2021 à la même heure</b>. L'ouverture des offres suivra une heure plus tard et aura lieu dans la salle de conférence du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) sis au Fret aéroport. Le reste sans changement.</p>

*DOUALA le 30 Juillet 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ELLA NGUEMA Jean Christophe***

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05 /DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'EP DE BOY BAYA ET DANS LE VILLAGE BINMBAPE, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de deux (02) forages positifs équipés des pompes à motricité humaine (PMH) à l'EP de Boy Baya et dans le village Binmbapé, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l' Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par Pentreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER ;
- FORAGE;
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE ;
- ANALYSE ET TRAITEMENT;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE ;
- POSE DE LA POMPE;
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ;
- COMMUNICATION.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'**HYDRAULIQUE**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention **Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR du 10 juin 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de DIR ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 JUILLET 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18/ 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05 /DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE  
HUMAINE (PMH) A L'EP DE BOY BAYA ET DANS LE VILLAGE BINMBAPE, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT  
DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 19 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de Dir**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 19 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de DIR**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1		

Présentation de l'Offre





	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 90 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	...../29

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du FNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage . Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

*DIR le 27 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

# COMMUNE D'EDÉA I

**DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAE1ER/ST/ 2021 DU 30/07/2021 RELATIVE AUX ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : MOBILISATION SOCIALE POUR LA PREVENTION ET SECURITE ROUTIERESLOT 2 : SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOS TAXIS**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, l'Autorité Contractante, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1<sup>er</sup>, lance pour le compte du Ministère des Transport une Demande de Cotation en procédure d'urgence.

La participation à la présente consultation, est réservée aux entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises. La participation des entreprises sous forme de groupe ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 2. Consistance des prestations

La prestation de la présente consultation, en deux lots, comprend les activités de prévention et de sécurité routières (mobilisation sociale et sensibilisation des opérateurs des motos taxis) dans l'Arrondissement d'Edéa 1<sup>er</sup>.

## 3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel :

- Lot 1 : 10 000 000 FCFA.
- Lot 2 : 15 000 000 FCFA

## 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation, sont regroupées en deux (02) lots :

- Lot 1 : mobilisation sociale pour la prévention et sécurité routières
- Lot 2 : sensibilisation des opérateurs de motos taxis

Chacun des lots donne lieu à une lettre commande distincte. Les candidats à la présente demande de cotation ont la latitude de soumissionner pour un et/ou les deux lots à la fois.

## 5. Financement

Ladite prestation est financée par le Budget du Ministère des Transports Ligne Fonds Routier 2021

## 6. Consultation du Dossier

n/a

## 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Mairie d'Edéa 1<sup>er</sup>. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **25 000 (vingt cinq mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale d'Edéa 1<sup>er</sup>.

## 8. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant deux sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technico- financier. Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et portant uniquement la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/CAE1<sup>ER</sup>/ST/2021 DU 30/07/2021 RELATIVE AUX ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1<sup>ER</sup>, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :**  
**LOT 1 : MOBILISATION SOCIALE POUR LA PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES**  
**LOT 2 : SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOS TAXIS**  
**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **30/08/2021** à 11 heures précises aux Services des Marchés.

## 9. Delai de Livraison

Le délai de prestations objet de la présente consultation est de 90 jours pour chaque lot.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2**, valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives et l'offre technico-financière requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois (03) mois, les pièces suivantes :

- a) La lettre de soumission timbrée et signée ;
- b) Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre de l'Industrie et du Commerce du lieu de Résidence du soumissionnaire datant moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- c) Une attestation d'Immatriculation ;
- d) Une caution de soumission ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Cameroun ou par une Banque de premier ordre à l'étranger ;
- f) La quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- g) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- h) Le Registre de commerce ;
- i) Une attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- j) Une Attestation de non-redevance ayant au verso la photocopie de la quittance de paiement de la patente délivrée par le Chef de Centre des Impôts territorialement compétent certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant, de moins de trois (03) mois ;
- k) Une attestation et un plan de localisation de l'entreprise ;
- l) L'accord de groupement le cas échéant (type, mandataire, pouvoir de signature, etc...).

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres le devis descriptif, quantitatif et estimatif et le bordereau des prix rempli conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation, la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30/08/2021** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## 13. Critères d'évaluation

### ) les critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier
- Le non-respect d'au moins 75% des sous critères des critères essentiels
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis

### b) les critères essentiels

L'évaluation de l'offre technico-financière portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans la présente Demande de cotation:

- Présentation générale de l'offre----- Oui/non

- Devis estimatif et quantitatif conforme-----Oui/non

- Devis descriptif conforme-----Oui/non

- Bordereau des prix unitaires conforme----- Oui/non

## 14. Attribution

Aux termes des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

## 15. Renseignements Complémentaires

### LUTTE ANTI-CORRUPTION

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

*EDEA le 30 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

***MISSINGA Bernard***

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE DIR, COMMUNE DE  
DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA\_18),  
CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classe au Lycée de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des **MP N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR du 10 juin 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de DIR ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18/694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE DIR, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 19 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de Dir**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis..... **Le 19 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis... **Salle de réunion de la Commune de DIR**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

*DIR le 27 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012** relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant le Dossier d'Avis de Consultation Ouvert **N°002/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 du 26/05/2021**
- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°014/LP/CIPM- 2021** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, **du 29 JUIN 2021**;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>**: pour l'équipement en matériel médical du CSI de Mebolassi dans la Commune de Mengang, dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, Sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	Dossier d'Avis de Consultation Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
Unique	<b>N°002/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 du 26/05/2021</b>	Société : <b>Ets SAMER</b>	<b>7 936 275</b>	RETENUE

**Article 2**: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° 014/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM DU 27 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 FÉVRIER 2021, RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE ET LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME POUR LA PÉRIODE 2021-2023. FINANCEMENT : FONDS MONDIAL - NFM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par **Décision N° 012 /D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM du 27 JUILLET 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montants et délais ci-après :

<b>Objet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Période de couverture</b>
souscription d'une police d'assurance maladie pour le Compte du Comité National de Lutte contre le SIDA, le Programme National de Lutte contre la Tuberculose et le Programme National de Lutte contre le Paludisme pour la période 2021-2023	NSIA ASSURANCE CAMEROUN BP 2759 Douala	400 137 764	36 mois

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au secrétariat de l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR

**KOMBO THOMAS**

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°015/C/RL/DSM/C.MKO/2021 DU 30/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008 BIS/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MOUANKO, COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO Autorité Contractante Communique :**

Par Décision N°024/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 du 30/07/2021

L'appel d'offres ci-dessus visé est déclaré infructueux, au vu du résultat du Procès-Verbal de la session du 26 juillet 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ci-dessous :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
ETS LA RECOUVERTE	Conforme	00 % inférieur à 75% Note Technique requis	RAS	Soumissionnaire éliminé pour non satisfaction Note Technique

*MOUANKO le 30 Juillet 2021**Le MAIRE****EBWEA PIERRE HONORÉ***

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N° 017 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 21 JUIN 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES A LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)DÉLAI DE LIVRAISON : POUR LES PREMIERS BESOINS DE LA COMMANDE, LA LIVRAISON SE FERA DANS LES QUARANTE-HUIT (48) HEURES, DÈS NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE. PAR AILLEURS, LES LIVRAISONS ULTÉRIEURES SE FERONT DANS LES MÊMES DÉLAIS EN CAS DE RUPTURE DE STOCK À LA DEMANDE DU PNDP.DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT : EN COURS**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
CAMEROUN INTERNATIONAL CHALLENGE Tel : 222 22 25 63/ 242 10 94 99	17 000 000	Dix-sept millions	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

## AUTRES PRESTATAIRES EVALUES

Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
SITRAP SARL	19 726 335	Offre conforme pour l'essentiel
2D TRANSATLANTIC SARL	21 478 118	Offre non conforme pour l'essentiel
ETS DIEU EST D'ACCORD	22 707 286	Offre non conforme pour l'essentiel

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

## PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**ADDITIF N° 01 À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°012 DU 26 JUILLET 2021 RELATIF À PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS MICROPROJETS DE L'OPÉRATION HIMO PNDP HIMO3-MINKA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD DATE : 30 JUILLET 2021 FINANCEMENT : HIMO3-MINKA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Certaines dispositions de la sollicitation à manifestation d'intérêt N°012 du 26 juillet 2021 relatif à pré-qualification des entreprises chargées de l'exécution des travaux pour la réalisation de certains microprojets de l'Opération HIMO PNDP HIMO3-MINKA dans la Région de l'Extrême-Nord, sont modifiées ainsi qu'il suit :

### 1) Critères essentiels

#### Au lieu de :

- a) Avoir exécuté avec succès, au cours des trois (03) dernières années (2018-2020), au moins deux (02) marchés de travaux dans le BTP ;
- b) Avoir exécuté avec succès, au cours des trois (03) dernières années (2018-2020), au moins deux (02) marchés de prestations similaires (étendue et montant) à celles du projet choisi ;
- c) Justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins 500 000 000 (cinq cent millions) FCFA au cours des deux (02) dernières années ;
- d) Présenter à titre indicatif, l'effectif et le profil des experts à mobiliser (au moins 01 conducteur de travaux, 01 chef chantier, 01 Responsable Administratif et Financier, autres, ...) par l'entreprise en adéquation avec les prestations dans le domaine de compétences requis ;
- e) Présenter à titre indicatif, la liste du matériel à mobiliser en adéquation avec le type de projet à réaliser)
- f) Disposer d'une bonne connaissance de la zone du Bassin du Lac Tchad [avoir exécuté au moins 01 marché dans ladite zone.

#### Lire plutôt :

- a) Avoir exécuté avec succès, au cours des trois (03) dernières années (2018-2020), au moins deux (02) marchés de travaux dans le BTP ;
- b) Avoir exécuté avec succès, au cours des trois (03) dernières années (2018-2020), au moins deux (02) marchés de prestations similaires (étendue et montant) à celles du projet choisi ;
- c) Justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins **150 000 000 (cent cinquante millions)** FCFA au cours des deux (02) dernières années ;
- d) Présenter à titre indicatif, l'effectif et le profil des experts à mobiliser (au moins 01 conducteur de travaux, 01 chef chantier, 01 Responsable Administratif et Financier, autres, ...) par l'entreprise en adéquation avec les prestations dans le domaine de compétences requis ;
- e) Présenter à titre indicatif, la liste du matériel à mobiliser en adéquation avec le type de projet à réaliser)
- f) Disposer d'une bonne connaissance de la zone du Bassin du Lac Tchad [avoir exécuté au moins 01 marché dans ladite zone.

### 2) Autres lieux de dépôt des manifestations d'intérêt

#### Au lieu de :



Région	Autres lieux de dépôt des manifestations
Extrême-Nord	Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP de l'Extrême- Nord à Maroua
	Aux secrétariats des Communes cibles dans lesquelles le Candidat souhaite manifester son intérêt (Bogo, Yagoua, Tokombéré, Bourha, Blangoua, Logone Birni, Zina, Kalfou, Maga, Tchatibali, Guémé, Koza, Roua, Hina, Mokolo, Mogodé et Kousséri).

Lire :

Région	Autres lieux de dépôt des manifestations
Extrême-Nord	Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP de l'Extrême- Nord à Maroua
	Aux secrétariats des Communes cibles dans lesquelles le Candidat souhaite manifester son intérêt (Bogo, Yagoua, Tokombéré, Bourha, Blangoua, Logone Birni, Zina, Kalfou, Maga, Tchatibali, Guémé, Koza, Roua, Hina, Mokolo, Mogodé, Kousséri et <b>Goulfey</b> ).

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**DECISION MUNICIPALE N°015/DM/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 DU 30 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2EME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Autorité Contractante**

Vu la Constitution ;  
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N°2007/255 du 24 Avril 2007 portant création de nouvelles Communes ;  
Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N°000379/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Département du Moungo, Région du Littoral ;  
Vu la Décision N°00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passations des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;  
Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Décembre 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;  
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°...10.../AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 07 Juin 2021, relatif à l'acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Département du Moungo, Région du Littoral.  
Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

**- D E C I D E -**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise **GUEMMA SARL, Tél : 699 05 78 09 / 677 53 81 00**, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de **f.cfa 100 000 000 (cent millions) francs cfa TTC, et pour un délai de livraison de deux (02) mois.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*NKONGSAMBA le 30 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**DECISION N°00117/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N° **06/AONO /APME/DG/CIPM/2021 du 27 Mai 2021** relatif au recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan de développement stratégique de l'Agence de Promotion des PME à l'horizon 2021-2025 à la Direction Général de l'APME.

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 27 Juillet 2021

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **AGORA CONSULTING B.P : 6 583 YAOUNDE, Tél : 222 21 09 45**, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan de développement stratégique de l'Agence de Promotion des PME à l'horizon 2021-2025 à la Direction Général de l'APME, pour le montant toutes taxes comprises de 44 928 630 (quarante-quatre millions neuf cent vingt-huit mille six cent vingt) FCFA et un délai de prestation de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. **YAOUNDE, le 29 juillet 2021**  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

**Article 2** - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012**portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ;
- Considérant le Dossier d'Avis de Consultation Ouvert **N°001/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 du 26/05/2021**
- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°015/LP/CIPM- 2021** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, **du 29 JUIN 2021**

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>**: pour l'équipement en matériel de l'auberge Municipale (Koundou) dans la Commune de Mengang, dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, Sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	Dossier d'Avis de Consultation Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
Unique	<b>N°001/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 du 26/05/2021</b>	Société : <b>Ets FON</b>	<b>9 643 098</b>	RETENUE

**Article 2**: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



**COMMUNE DE MOUANKO****DECISION MUNICIPALE N°024/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 DÉCLARANT L'APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du

Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2019,

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commission Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition des Commissions Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko,

Vu le Procès-Verbal de la séance du 26 juillet 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008 Bis/AONO/CIPM/C-MKO/2021 du 14/06/2021 pour les Travaux de Réhabilitation du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Mouanko, Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

DECIDE :

**Article 1** : L'appel d'offres ci-dessus est déclaré infructueux.**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 30 Juillet 2021

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE 48 COMPTOIRS AVEC DEUX (02) BLOCS DE 03 LATRINES DANS LES MARCHES DE KALALDI ET DE BINDIBA, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de deux (02) hangars de 48 comptoirs avec deux (02) blocs de 03 latrines dans les marchés de Kalaldi et de Bindiba, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des **MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR du 10 juin 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de DIR ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18/694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. :+237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE 48 COMPTOIRS AVEC DEUX (02) BLOCS DE 03  
LATRINES DANS LES MARCHES DE KALALDI ET DE BINDIBA, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU  
MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après la date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres .... **Le 19 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de Dir**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 19 Août 2021 ,à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de DIR**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

*DIR le 27 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120 TABLE-BANCS AVEC UN BLOC DE 03 LATRINES DANS LES EP DE BOY BAYA ET DE MALINGARA, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 10 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs avec deux (02) blocs de 03 latrines dans les EP de Boy Baya et de Malingara, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention **Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR du 10 juin 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de DIR ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120 TABLE-BANCS  
AVEC UN BLOC DE 03 LATRINES DANS LES EP DE BOY BAYA ET DE MALINGARA, COMMUNE DE DIR,  
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 19 Août 2021 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de Dir**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 19 Août 2021 , à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de DIR**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

*DIR le 27 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ALIMENTE PAR LA STATION SCANWATER, SUR UN LINEAIRE DE 9500ML, LA CONSTRUCTION DE 33 BORNES FONTAINES, D'UN RESERVOIR DE 50M3 ET D'UN CHAMPS SOLAIRE DE 25,2 KWC DANS LA VILLE DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngaoui, un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Réhabilitation et d'Extension de l'Alimentation en Eau Potable Scanwater, sur un linéaire de 9500ml, la construction de 33 Bornes Fontaines, d'un Réservoir de 50m3 et d'un Champs Solaire de 25,2 Kwc dans la ville de Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- 100 Installation du chantier, amenée et repli du matériel
- 200 Construction d'une Station Photovoltaïque 25,2 kWc
- 300 AMENAGEMENT DE LA SOURCE ET EQUIPEMENTS
- 400 CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 50 m3
- 500 REFOULEMENT FORAGE- CHATEAU D'EAU DE 50m3 ET 25m3
- 600 REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU
- 700 REHABILITATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION
- 800 ROBINETTERIE ET BORNES FONTAINES
- 900 MESURES SOCIO ENVIRONNEMENTALES
- 1000 LABELISSATION et RAPPORT

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'Adduction d'Eau Alimenté par énergie Solaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 4. Financement

Le présent projet est financé par les Fonds IDA\_18, Allocation Commune de Ngaoui, Exercice 2021 suivant la Convention de Financement N°02/2021/PNDP-AD/COMMUNE - NGAOUI du 04 JUIN 2021.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. ; (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services de la passation des marchés de la Commune de Ngaoui et à l'unité Infrastructure du PNDP Adamaoua sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Ngaoui d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) F CFA**.

## 7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, à la Commission interne de la passation des marchés de la Commune de Ngaoui au plus tard **le 18/08/2021 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C.NG /CIPM/ 2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SCANWATER, SUR UN LINEAIRE DE 9500ml, DE CONSTRUCTION DE 33 BORNES FONTAINES, D'UN RESERVOIR DE 50m3, ET D'UN CHAMPS SOLAIRE DE 25,2 kWc COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
FINANCEMENT : IDA18 ALLOCATION COMMUNE DE NGAOUI EXERCICE 2021  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 8. Delai de Livraison

### Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à Six (06) mois (cent quatre-vingt jours) et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce **10.1** du DAO, d'un montant de **Cinq millions (5 000 000) francs CFA**, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **Trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

### 2- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée ponant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18 Août 2021 à 15 heures**, en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès la Commune de Ngaoui à la salle de délibération de ladite Commune, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1er étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

### a. Critères éliminatoires.

Tout manquement ci-après entraîne l'élimination directe de l'offre :

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Note technique inférieure à 75% de critères essentiels.
- Avoir omis un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- N'avoir pas fourni le sous-détail des prix unitaires d'un prix quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP ;
- N'avoir pas fourni les attestations d'Authenticité du fabricant pour les fournitures suivantes :

- Système de chloration, pompe doseuse et pompe électrique ;
- Groupe électrogène Himoina 15 KVA ;
- Pompe Gundfos SP 7A-37 ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### b. Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution etc..... oui/non ;
- La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (Atelier de forage, un compacteur manuel, camion benne, véhicule de liaison de type 4x4) ..... oui/non ;
- Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des factures proforma et du factures définitives de location de ce matériel auprès des propriétaires pour des travaux similaires datant de moins d'un an avec détails sur les délais de location et des coûts spécifiques par matériel) .... oui/non;
- Les stratégies et les tactiques d'exécution des travaux ..... oui/non ;
- Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO..... Oui/non ;
- La clarté dans la présentation générale de l'offre ..... oui/non ;
- La description détaillée des méthodes d'accès aux chantiers et la réalisation des installations de chantiers de l'entreprise ..... oui/non ;
- L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires ..... oui/non ;

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 2 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect de 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.

- Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).
- Les références de l'entreprise .... oui/non ;
- Les moyens matériels et logistiques à mobiliser .... oui/non ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise .... oui/non ;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux .... oui/non ;
- La capacité financière de l'entreprise ..... oui/non ;

La présentation générale des offres oui/non.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière**

## 13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat sur l'étendue du territoire national, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédant l'attribution, contrat en cours de résiliation).

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite de remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les Jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. ; +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*NGAOUI le 26 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**ABDOURAMANOU LABI**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MANOUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2021. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Manoui dans l'Arrondissement de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, programme annuel 2021.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

- Installation de chantier
- Amenée et repli du matériel
- Désherbage - débroussaillage
- Curage des abords et du lit du cours d'eau
- Enrochement
- Fouilles en terrains ordinaire ou en lit de rivière
- Remblais contigu aux accès de l'ouvrage
- Démolition de l'ouvrage existant
- Béton armé dosé à 150 kg/m<sup>3</sup>
- Béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup>
- Béton armé dosé à 400 kg/m<sup>3</sup>
- La fourniture et pose des poutres IPE 500
- Mise en place des entretoises et des accessoires de fixation
- Coffrages ordinaires
- Etudes géotechniques, projet d'exécution et dossier de recollement
- Garde-corps mixte
- Panneau de signalisation
- Balises en béton armé
- Maintien de la circulation
- Peinture anticorrosive
- Peinture à huile

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont repartis en **un (01) lot** comme suit :

N° de lot	Région	Département	Ouvrage/ rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
1-CE/21	CENTRE	MBAM et INOUBOU	Pont définitif sur la rivière Manoui dans l'Arrondissement de Nitoukou	10,00	6	75 000 000	Construction du pont

## 4. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.



## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier, Exercices 2021 et suivants

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

### Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le **19 AOUT 2021 dès 11 heures**. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MANOUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2021  
FINANCEMENT : Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier-Exercices 2021 et suivants  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois, ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de :



N° de LOT	Montant de la caution en FCFA
1-CE/21	1 500 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **19 AOUT 2021 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour :

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Absence d'une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;

c) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;

d) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Une bétonnière ;
- Un véhicule pick-up ;
- Une moto-pompe.

e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins :

N° de LOT	Montant de la capacité financière en FCFA
1-CE/21	25 000 000

f) N'avoir pas satisfait au moins dix (10) critères sur l'ensemble des quatorze (14) critères existants ;

g) Offre financière incomplète pour:

- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée;
- Absence du bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;
- Absence des sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

- h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;  
i) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

## 2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 14 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

**a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères**

- L'attestation de visite du site ;
- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site ;

**b) Le personnel d'encadrement proposé sur 8 critères ;**

- Chef de chantier ;
- Responsable de laboratoire géotechnique ;
- Responsable Administratif et Financier ;

**c) Le matériel à mobiliser sur 3 critères ;**

- Un poste de soudure ;
- Un groupe électrogène ;
- Matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balances, série de tamis).

**d) Les Références du Soumissionnaire sur 1 critère ;**

*NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.*

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°09024/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 24 JUIN 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>04 août 2021 à 14 heures précises, heures locales</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Soumission enligne</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le <b>04 août 2021</b> à 14 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé.</p> <p><b>Soumission hors ligne</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un <b>(01) original</b> et six <b>(06) copies</b> marqués comme tels, devra parvenir à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé au plus tard le <b>04 août 2021 à 14 heures précises</b>, heure locale, sous pli fermé. Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée avant le dépouillement.</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, dont le montant est de 400.000 FCFA (quatre cent mille) établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p> <p>Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, dont le montant est de <b>300.000 FCFA (trois cent mille)</b> établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>

3	Ouverture des Plis
	<b>Au lieu de ...</b> <b>04 août 2021 à 15 heures précises, heures locales</b>
	<b>Lire plutot</b>  L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financière aura lieu le <b>04 août 2021</b> à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CAA, dans sa salle de réunions, sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance de l'offre

4	Autres
	<b>Au lieu de ...</b>  N/A
	<b>Lire plutot</b>  LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

YAOUNDE le 2 Aout 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**EVINA OBAM Richard**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 6357/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 23 JUILLET 2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°29/21/B CO/SI)CC/CIPM DU 21/06/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions seront établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies et parviendront au plus <b>tard le 27/07/2020 à 15 heures</b>, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>DEMANDE DE COTATION N°029/21/DCO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON</b></p> <p style="text-align: center;"><b>A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</b></p> <p>Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N°29/21/DCO/SDCC/CIPM du 21/06/2021 pour la fourniture 15 000 000 (quinze millions) d'étiquettes pour le conditionnement diamaor à la SODECOTON, initialement prévue le 27 juillet 2021, reportée au 04 août 2021.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 27/07/2021 à partir de 16 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N°29/21/DCO/SDCC/CIPM du 21/06/2021 pour la fourniture 15 000 000 (quinze millions) d'étiquettes pour le conditionnement diamaor à la SODECOTON, initialement prévue le 27 juillet 2021, reportée au 04 août 2021.</p>

GAROUA le 23 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOHAMADOU BAYERO**

## COMMUNE DE NDOM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-NDOM/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES SUIVANT LES TRONÇONS CI-APRÈS : PISTE ITINÉRAIRE LONGUEUR PISTE 1 LOGMADENG - NYAHENDEL 5 KM PISTÉ 2 DJOM - NOUTOU (LOG IYAGA) 4.800 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de NDOM, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des routes communales suivants les tronçons suivants :

Piste	Itinéraire	Longueur
Piste 1	Logmadeng - Nyahendel	5 km
Piste 2	Djom - Noutou (Log Iyaga)	4.800 km

dans l'Arrondissement de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation ;
- Nettoyage et terrassement;
- Assainissement - Ouvrages

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINTP de l'exercice 2021. Imputation :.....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) dès publication du présent avis.



## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de NDOM.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Commune de NDOM, au plus tard le **06/08/2021 à 09 heures** et devront porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°007/AONO/C-NDOM/CIPM/2021 DU 15/07/2021 En Procédure d'Urgence**

**Pour les travaux de réhabilitation des routes communales suivants les tronçons ci-après :**

Piste	Itinéraire	Longueur
Piste 1	Logmadeng - Nyahendel	5 km
Piste 2	Djom - Noutou (Log Iyaga)	4.800 km

**dans l'Arrondissement de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit **Cinq cent quarante milles (540 000) Francs CFA**,valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **06/08/2021 à 10 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Ndom par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un des trois volumes
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défailtantes.
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;
- Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

## CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

N°	Désignation
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise dans les travaux similaires
3	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)
4	Méthodologie d'exécution et plan de travail
5	Capacité financière

### 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NDOM, **B.P** : 04 NDOM, Tél : (237) dès publication du présent avis.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.**

NDOM le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

**BATOUM René**

## CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC – EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture et l'installation d'un système de sécurité incendie au siège du CNCC** en un seul lot.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de sécurité incendie dans l'immeuble siège du CNCC, conformément à la description des fournitures du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **19 500 000 (Dix neuf millions cinq cent mille) francs CFA.**

### 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine de la sécurité incendie.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente cinq mille) FCFA**, effectué dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le **24 Août 2021 à 12 heures** précises, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°007/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021  
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU  
CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution de la prestation, objet du présent appel d'offres est de : **Trois (03) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : **390 000 (Trois cent quatre vingt dix mille) Francs CFA ;**

Ce cautionnement provisoire doit être délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

Toutefois, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires (un original et six copies), incomplète, non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou ne respectant pas les modèles des pièces du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites concomitamment au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM).

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **23 Août 2021, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Absence d'un agrément d'expertise en manipulation d'appareils et accessoires sous pression ou en sécurité incendie ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 8 sur 9.

### 2 critères ESSENTIELS

## 14.2- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur (**joindre justificatifs**):

Ils concernent les points suivants :

### 1- Les renseignements sur la capacité : **2 (oui/non)**

- La capacité financière pour le financement de la prestation ;
- Le chiffre d'affaires cumulé des trois derniers exercices supérieur ou égal à 50 000 000 sur les DSF.

### 2- Les renseignements sur les qualifications : **2 (oui/non)**

Deux (02) références sur la fourniture, l'installation ou la réhabilitation des systèmes de sécurité incendie (Pose et raccord des détecteurs de fumée, câbles incendies, centrale alarme, extincteurs,...), dont une avec une entité publique.

Les pièces justificatives sont : **le contrat** (il s'agit d'un marché, d'une lettre commande, ou d'un bon de commande, à justifier par la première, la dernière page de couverture et la page contenant le devis de la prestation ou la photocopie du bon de commande) **et le procès-verbal de réception**. Le montant du contrat est au moins de 5.000.000 CFA TTC.

### 3- Les renseignements sur le personnel : **2 (oui/non)**

Deux qualifications au minimum :

- Un (01) Chef chantier, Technicien Supérieur en électrotechnique, Justificatifs (minimum BTS en Electrotechnique) ;
- Un (01) Chef d'équipe, diplômé en électronique/électrotechnique (minimum Baccalauréat F2/F3).

### 4- Les renseignements sur le planning : **1 (oui/non)**

Le planning descriptif des étapes de la prestation et conforme au délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

### 5- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : **2 (oui/non)**

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé, signé et cacheté à la dernière page ;

## 15. Attribution

Le descriptif de la fourniture paraphé, signé et cacheté à la dernière page.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et dont l'offre technique sera jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect d'au moins **huit (8) critères sur les neuf (9)** entraîne l'élimination de l'offre.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

*DOUALA le 29 Juillet 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MBAPPE PENDA Auguste***

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC DE  
03 LATRINES A NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE  
L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES  
MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 04 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction et d'équipement d'une Case communautaire avec un bloc de 03 latrines à Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

#### **PRIX DESIGNATION**

00 INSTALLATION DE CHANTIER

200 TERRASSEMENT

300 OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE

400 OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE

500 MAÇONNERIE ET RAVALEMENT

600 CHARPENTE-COUVERTURE

700 MENUISERIE BOIS

800 MENUISERIE METALLIQUE

900 REVETEMENT

1000 PLOMBERIE SANITAIRE

1100 ELECTRICITE

1200 PEINTURE

1300 ASSAINISSEMENT

1400 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

1500 PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

1600 EQUIPEMENT SPECIAL

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18). Allocation de la commune de NGAOUI. Convention **Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 04 juin 2021**

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **26 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC DE 03  
LATRINES A NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant ta date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 18 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31). Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non

12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra ; une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

NGAOUI le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°015/C/CAN2/SG/UPE/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2EME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, communique :*

**Par Décision N°15/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 du 30 Juillet 2021**

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
Acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2 <sup>ème</sup> , Arrondissement de Nkongsamba 2 <sup>ème</sup> , Département du Moungo, Région du Littoral.	<b>GUEMMA SARL</b>  Tél : 699 05 78 09 / 677 53 81 00	100 000 000 (cent millions) de francs cfa	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service Ressources Humaines (Unité Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup> pour la mise au point au contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 30 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE BAHAM

**POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'AGRANDISSEMENT DE LA ROUTE CARREFOURSADO CARREFOUR ANCIEN (PHASE I) « LOT 1 » ET LA CONSTRUCTION DE 02 (DEUX) DALOTS DANS LE VILLAGE POUNDZE « LOT 2 » DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : B.I.P-RT-2021**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public-ressources transférées-Exercice 2021, Le Maire de la Commune de Baham, Autorité Contractante, lance pour le compte de la République du CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'AGRANDISSEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR SADO CARREFOUR ANCIEN (PHASE I) « lot 1 » et LA CONSTRUCTION DE 02 (DEUX) DALOTS DANS LE VILLAGE POUNDZE « lot 2 »

### 2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

#### Pour le lot 1

LOT 000 -TRAVAUX PREPARATOIRES  
 LOT 100- TRAVAUX D'EMPRISE ET DE CHAUSSEE  
 LOT 200 -ASSAINISSEMENT

#### Et pour le lot 2

LOT 00 : INSTALLATION DU CHANTIER  
 LOT 100 : TERRASSEMENT  
 LOT 200 : CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS  
 LOT 300 : EQUIPEMENTS/DEVIATION/SENSIBILISATION  
 LOT 400 : TRAVAUX D'EMPRISE DE CHAUSSEES

### 3. Cout Prévisionnel

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N°	Description	LINEAIRE (KM)	Montant (fcfa)	Montant caution (fcfa)
1	Travaux d'assainissement et d'agrandissement de la route carrefour sado carrefour ancien (phase 1	0,8	20 000 000	400 000
2	Construction de 02 (deux) dalots dans le village POUNDZE de Dimensions internes (1,2m de large sur 1,2m de hauteur) et longueur : 6 m		15 000 000	300 000

#### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics-Ressources Transférées, de l'exercice 2021.

#### 6. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offre peuvent être consultés au niveau de la Mairie de Baham dès publication du présent avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Baham auprès du Chef Service du Marché contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de ; « voire tableau » non remboursable, payé à la Recette Municipale de la commune de Baham dès publication du présent appel d'offre tous les jours ouvrables.

N°	Description	Montant DAO
1	Travaux d'assainissement et d'agrandissement de la route carrefour sado carrefour ancien (phase 1	34 000
2	Construction de 02 (deux) dalots dans le village POUMDZE de Dimensions internes (1,2m de large sur 1,2m de hauteur) et longueur : 6 m	26 000

Cette quittance devra préciser les informations suivantes : 6/102

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Baham, au plus tard le **13/08/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert**  
**N°07/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/2021 DU 23/07/2021 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'AGRANDISSEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR SADO CARREFOUR ANCIEN (PHASE I) lot 1 ET LA CONSTRUCTION DE 02 (DEUX) DALOTS DANS LE VILLAGE POUMDZE lot 2 DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX**  
**« EN PROCEDURE D'URGENCE »**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois par lot.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **13/08/2021 à 12 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Baham dans la salle des actes de la commune de Baham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

### 1. Critères éliminatoires

- Être dans la liste des entreprises suspendues par le Ministère des Marchés Publics
- Absence d'une pièce Administrative 48 heures après le dépouillement ;
- Absence de la caution de soumission conformément à l'article 92 alinéa 9 du code des marchés (éliminé)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le DQE, le BPU ainsi que son sous-détail

### 2. Critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels ;
4. Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
5. Méthodologie d'exécution ;
6. Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
7. Offre financière ;
8. Capacité financière inférieure à la moitié (1/2) du montant prévisionnel du marché
9. Absence de la déclaration sur l'honneur

**NB ; les documents tirés en ligne doivent être timbrés**

## 13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lot-e commande.

**NB : un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.**

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Baham dès publication du présent avis auprès du Chef service du Marché pour les informations administratives et autres (**677633 363/ 695 604 284**) et **Service Technique pour les informations Techniques (674 655 312/ 697 863 443)**

*BAHAM le 23 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**KAMDEM Dieudonné**

# AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS DE CONSULTATION N°07/AC/ARSEL/CIPM/2021 DU 29/06/2021 POUR L'ACQUISITION DES MEUBLES PAR L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2021**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour l'acquisition des meubles par l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

## 2. Consistance des prestations

### Pour le Salon de bureau

- Quatre (4) places (2+1+1) en cuir véritable ;
- Table basse vitrée : longueur 95cm, largeur 65 cm, hauteur 28cm.

### Pour les Fauteuils de bureau

- orthopédique en cuir véritable ;
- Assise réglable en profondeur en hauteur, rembourrage mousse hautes intensité, noir ;
- Grand confort et Mécanisme synchronisé ;

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de 25.000.000 XAF (vingt-cinq millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la fourniture des mobiliers de bureau et installées en territoire camerounais

## 5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice 2021, sur la ligne d'imputation 2021 004 43 000430 221 000

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnoya@arsel-cm.org](mailto:mnoya@arsel-cm.org) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnjoya@arsel-cm.org), auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 27/07/2021 à 13 heures locales et devra porter la mention :

### **Demande de cotation**

**N° 07/DC/ARSEL/CIPM/2021 du 29/06/2021**

**Pour l'acquisition des meubles par l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).au titre de l'exercice 2021**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la fourniture du mobilier de bureau est de trente (30) jours

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'une valeur de cinq cent mille francs (500 000) FCFA.

## 11. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 27/07/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnjoya@arsel-cm.org), auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NKOU JEAN PASCAL**

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°014/C/RL/DSM/C.MKO/2021 DU 30/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/Ç-MOUANKO/CIPM/2021 DU 28/05/2021 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITÉS DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALÉ DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Autorité Contractante Communiqué :

**Par Décision N°023/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 du 15/07/2021**

L'ETS ITAL SERVICES SARL a été retenue comme adjudicataire de la Lettre — Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité.

Le résultat de La Sous — Commission d'Analyse des Offres du 07 juillet 2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko est ce qui suit:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
ETS ITAL SERVICE SARL	Conforme	Délai : Trois (03) mois Note Technique = 75 %	Montant TTC : 58 446 810 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre — Commande.

*MOUANKO le 15 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

***EBWEA PIERRE HONORÉ***

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N°0021 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU PORTANT PUBLICATION DU  
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 06 /AONO /APME/ CIPM/2021 DU 27 MAI  
2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR  
L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES  
PME A L'HORIZON 2021-2025**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	AGORA CONSULTING	44 928 630	44 928 630	RAS

**Article 1<sup>er</sup> – le soumissionnaire AGORA CONSULTING B.P : 6 583 YAOUNDE, Tél : 222 21 09 45, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan de développement stratégique de l'Agence de Promotion des PME à l'horizon 2021-2025 à la Direction Général de l'APME, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 44 928 630 (quarante-quatre millions neuf cent vingt-huit mille six cent vingt) FCFA et un délai de prestation de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°002/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 DU 26/05/2021, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DU CSI DE MEBOLASSI DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit **Avis de Consultation Ouvert pour l'équipement en matériel du CSI de Mebolassi**, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

N° LOT	Nom et Adresse	Montant Proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération TTC en FCFA	Observations
Unique	Société : <b>Ets SAMER</b>	<b>7 936 275</b>	<b>8 000 000</b>	Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : MENGANG Obs : 1 <sup>er</sup> Rang

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat Général, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur./-

MENGANG le 21 Juillet 2021

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°001/DC/C-MENGANG/CIPM-CM/2021 DU 26/05/2021, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DE L'AUBERGE MUNICIPALE (KOUNDOU) DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit **Avis de Consultation Ouvert pour l'équipement en matériel de l'auberge Municipale (Koundou)**, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

N° LOT	Nom et Adresse	Montant Proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération TTC en FCFA	Observations
Unique	Société : <b>Ets FON</b>	<b>9 643 098</b>	<b>10 000 000</b>	Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : MENGANG Obs : 1 <sup>er</sup> Rang

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat Général, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur./-

MENGANG le 21 Juillet 2021

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021  
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 10 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NGAOUI,  
COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III  
(FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU  
04 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 10 boutiques au marché de Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE ALUMINIUM
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- MENUISERIE BOIS
- MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention **Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 04 juin 2021**.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **26 JUILLET 2021** heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 10 BOUTIQUES AU MARCHE DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 18 Août 2021 à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination fies éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non

13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant ; (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

NGAOUI le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

## MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 049/AAONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26/07/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICES (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU SUD (CAMPAGNES 2021, 2022 ET 2023).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien et de la réalisation des services de Gestion et de l'Entretien par Niveaux de Services (GENIS) de certaines routes revêtues du réseau Sud (campagnes 2021, 2022 et 2023).

### 2. Consistance des prestations

Pour chaque lot, les prestations à réaliser consisteront à:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

### 3. Cout Prévisionnel

Les prestations sont réparties en **deux (02) lots** présentés comme suit :

N° de lots	Régions	Bases de mission	Tronçons à contrôler	Coûts prévisionnels TTC (FCFA)		Délais (mois)		Type d'intervention
				Tranche Ferme (2021)	Tranche Conditionnelle (2022)	Tranche Ferme (2021)	Tranche Conditionnelle (2022)	
1-CE/21	Centre	Yaoundé	Yaoundé Mvan (Echangeur Int N3) - Inter N2 – Biteng (Lim Mefou Afamba) – Nkoabang – Nkolamfamba – Elat - Awae	25 000 000	60 000 000	5	13	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien et de la réalisation des services de Gestion et de l'Entretien par Niveaux de Services (GENIS)
			Awae – Mengong – Mekong					
			Mekong – Ayos – Pont du Nyong (Lim ES)					
<b>Total 1</b>				<b>85 000 000</b>				
2-ES/21	Est	Abong Mbang	Pont du Nyong (Lim CE° - Mbama – Atok – Abong Mbang	25 000 000	60 000 000	5	13	
			Abong Mbang – Doumé – Dimako – Bonis (Int N1)					
<b>Total 2</b>				<b>85 000 000</b>				
<b>TOTAL (1+2)</b>				<b>170 000 000</b>				

#### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou aux groupements de BET de la liste ci-jointe, issue des résultats de l'Appel à manifestation d'Intérêt N° 118/ASMI/MINTP/2020 du 02 décembre 2020.

N° d'ordre	Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou groupement de BET	Adresse	Téléphone/Fax
1	Bureau d'Etudes, de Contrôle et de Réalisation en Bâtiment et Travaux Publics (BECOR BTP)	B.P. : 1129 Bafoussam	Tél. : 676 33 76 21, 699 54 82 41
2	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES ? TECHNIQUES	B.P. : 425 Bamenda	Tél. : 677 936 926, 661 126 126
3	CADEK Sarl	B.P. : 3914 Douala	Tél. : 33 43 89 71
4	Gpt PYRAMIDES INTER / MATURIS Mandataire : MATURIS	B.P. : 11 681 Yaoundé	Tél. : 699 00 33 15
5	KOUMA Sarl	B.P. : 1478 Bafoussam	Tél. : 699 87 92 86, 677 93 89 51
6	Gpt CAMEROUN ENGINEERING / GE/ AFRIKAN METHOD Mandataire : CAMEROUN ENGINEERING	B.P. : 471 Yaoundé	Tél. : 675 06 71 74, 242 19 87 62
7	Gpt INTECG / GGCO / SINEGEO Mandataire : INTECG	B.P. : 11 088 Yaoundé	Tél. : 222 22 02 16, 699 92 48 95
8	CREACONSULT	B.P. : 11735 Douala	Tél. : 233 42 63 85
9	ECTA BTP Sarl	B.P. : 785 Yaoundé	Tél. : 222 222 04 65 / 222 22 02 16



N° d'ordre	Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou groupement de BET	Adresse	Téléphone/Fax
10	SETEC INGENIERIE	B.P. : 10 083 Yaoundé	Tél. : 222 23 05 82 / 699 98 29 04 675 25 56 01
11	INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES (IEA)	B.P. : 720 Mankon Bamenda	Tél. : 677 62 21 99 / 233 36 37 09
12	CERBAT	B.P. : 13 258 Yaoundé	Tél. : 222 31 37 12 / 699 96 56 59
13	Gpt Z-A CONTROL/ A-Z CONSULTING Mandataire : Z-A CONTROL	B.P. : 11834 Yaoundé	Tél. : 242 00 04 24 / 677 63 38 61
14	PARTNERSHIP FOR INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT IN AFRICA	B.P. : 31 045 Yaoundé	Tél. : 696 61 13 08 / 678 95 91 55
15	Gpt KAMAG Sarl / ECOPE Sarl Mandataire : ECOPE Sarl	B.P. : 30 416 Yaoundé	Tél. : 242 02 82 36 / 699 91 42 81
16	Gpt Engineering Consulting Company (EC² Sarl) / EDJO'O INGENIERIE Mandataire : Engineering Consulting Company (EC² Sarl)	B.P. : 13438 Yaoundé	Tél. : 222 21 90 97 / 242 03 45 14
17	BEC LA ROUTIERE	B.P. : 13 704 Yaoundé	Tél. : 222 22 35 64 / 222 23 53 03
18	PRISMA Sarl	B.P. : 15 553 Yaoundé	Tél. : 222 23 25 99 / 693 04 00 56
19	BETAS AS	B.P. : 12 426 Yaoundé	Tél. : 242 182 498
20	Gpt KAROCH Sarl/ ETS FAYA/ PN INGENIERIE / INGENIERIE Mandataire : Ets KAROCH	B.P. : 2964 Yaoundé	Tél. : 242 00 04 24 / 677 63 38 61
21	Human Technology Resources (HTR)	B.P. : 40 13 Yaoundé	Tél. : 22 20 28 860
22	UNITA CONTRACTORS CO LTD	B.P. : 2152 Bamenda	Tél. : 673 219 747
23	AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA	B.P. : 34 385 Yaoundé	Tél. : 694 25 96 10 / 658 69 54 00
24	Gpt AP-CONSULT ? SERVICES Sarl / MAHA CORPORATION INTERNATIONAL Mandataire : AP-CONSULT ? SERVICES	B.P. : 12854 Yaoundé	Tél. : 677 697 79 / 222 313 804
25	ETS MUSTARD	B.P. : 3395 Yaoundé	Tél. : 675 50 77 95
26	ETS WISE CONSULTS	B.P. : 7246 Yaoundé	Tél : 679 13 37 80
27	SOREPS	B.P. : 13438 Yaoundé	Tél. : 222 21 90 97 / 242 03 45 14
28	Gpt LA GRACE / ECCAM / CIA / SUM OF SQUARE	B.P. : 972 Yaoundé	Tél. : 694 20 67 89 / 656 87 03 32
29	GAME'S AND SERVICES ENTERPRISE	B.P. : 1149 Limbe	Tél. : 679 55 17 68
30	NAT ENGINEERING SOLUTIONS	B.P. : 33 759 Yaoundé	Tél. : 695 332 926 / 690 200 043
31	LE COMPETING	B.P. : 7214 Yaoundé	Tél. : 699 50 11 77 / 222 21 59 88
32	Gpt TRANSAHELIEENNE Sarl / Ets GEOGENIE Mandataire : TRANSAHELIEENNE Sarl	B.P. : 445 N'Gaoundéré	Tél. : 694 80 97 74 / 676 65 64 43
33	Gpt ALLPRESS Sarl / ENSERBAT TP Mandataire : ALLPRESS Sarl	B.P. : 11366 Yaoundé	Tél. : 699 41 33 49



## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellules La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 **et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quatre vingt mille (80 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme le représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

### Présentation des offres :

#### 1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant le Dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et cinq (05) copies ;

Ø L'enveloppe C contenant une copie de l'Offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

*N.B.: L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :*

*« Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°049/AAONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26/07/2021 en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien et de la réalisation des services de Gestion et de l'Entretien par Niveaux de Services (GENIS) de certaines routes revêtues du réseau Sud (campagnes 2021, 2022 et 2023).*

*Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants*

*COPIE TMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION».*

#### 2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

### Remise des offres :

#### 1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le **20/08/2021 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°049/AAONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26/07/2021 en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien et de la réalisation des services de Gestion et de l'Entretien par Niveaux de Services (GENIS) de certaines routes revêtues du réseau Sud (campagnes 2021, 2022 et 2023).*

*Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants*

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

#### Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **20/08/2021 à 11 heures**.

Par ailleurs :

- Une copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'Offre technique sera enregistrée sur une première clé USB ou premier CD/DVD et placée dans une première enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'offre technique » ;

- Une copie de sauvegarde de l'offre financière sera enregistrée sur une deuxième clé USB ou un deuxième CD/DVD et placée dans une deuxième enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde de l'offre financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront ensuite placées dans une grande enveloppe extérieure scellée qui devra parvenir, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation

Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **20/08/2021** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Cette grande enveloppe extérieure scellée devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°049/AAONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 26/07/2021 en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien et de la réalisation des services de Gestion et de l'Entretien par Niveaux de Services (GENIS) de certaines routes revêtues du réseau Sud (campagnes 2021, 2022 et 2023).*

*Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants  
(Copie de sauvegarde) ».*

## 9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **dix huit (18) mois** pour les deux tranches, soit **cinq (05) mois** pour la tranche ferme et treize (13) mois pour la tranche conditionnelle.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lots	Montants de la Cauton de soumission
1-CE/21	Un millions trois cent mille (1 300 000) FCFA
2-ES/21	Un millions trois cent mille (1 300 000) FCFA

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Pour les soumissionnaires hors ligne, les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques ou ne contenant pas **l'offre financière témoin scellée** seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- Ces pièces administratives ont une durée de validité de **trois (03) mois**, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **20/08/2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **soixante-dix (70) points sur cent (100)**.

## 13. Critères d'évaluation

### 1 : Critères éliminatoires :

#### a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif;

#### b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

- Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

- Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois

dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;  
- Un chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RAPO.  
- Une capacité de financement ou la ligne de crédit disponible, délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances, d'un montant d'au moins :

N° Lots	Montants de la capacité financière
1-CE/21	Vingt six millions (26 000 000) FCFA
2-ES/21	Vingt six millions (26 000 000) FCFA

- Un contrat de sous – traitance avec un laboratoire géotechnique agréé dûment complété suivant le modèle (pour ceux qui n'en disposent pas en leur sein) ou une copie de l'agrément (pour ceux qui en disposent en leur sein).

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après:

- Ø Une soumission timbrée, datée signée et cachetée;
- Ø Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages signé et cachetée à la dernière page ;
- Ø Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- Ø Les sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiées ou non authentiques;

f) Non-conformité du mode de soumission ;

g) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

h) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

i) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

## 2. Critères essentiels :

### Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **50 points**;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur **30 points**;

c) Références du BET sur **18 points** ;

d) Attestation de visite du site **01 point** ;

e) Rapport illustré de la visite de site **01 point**.

### Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires qui n'auront satisfait à aucun des critères éliminatoires énumérés ci-dessus et qui auront inclus dans leurs offres en cas de soumission hors ligne, les offres financières témoins scellées contenues dans les enveloppes C à transmettre à l'ARMP tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées comme suit :

**NFS= MMd x 100/ MS**

**NFS**= Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

**MMd**= Montant évalué de l'offre financière la moins-disante ;

**MS** = Montant évalué de l'offres financière du soumissionnaire.

Ensuite, une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note globale (NG) ou la note technico-financière (NTF) suivant la formule ci-après :

**NG ou NTF = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100**

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale ou la note technico-financière la plus élevée.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire d'au plus un (01) lot.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

**Assistante technique**

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

**Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE BAHAM

**POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4, BOITE DE VITESSE MANUELLE ; DIESEL ; CLIMATISE ; 5 PLACES, 09CV À 12 CV. A LA COMMUNE DE BAHAM.FINANCEMENT : COMMUNE BAHAM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , COMMUNE DE BAHAM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Baham lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la fourniture d'un véhicule PICK-UP 4X4, boîte de vitesse manuelle ; DIESEL ; climatisé ; 6 places, 09 CV à 12CV au titre de l'exercice budgétaire 2021.

### 2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres porte sur la fourniture d'un véhicule PICK-UP 4X4, boîte de vitesse manuelle ; DIESEL ; climatisé ; 6 places, 09 CV à 12CV à la Commune de Baham.

### 3. Allotissement

LOT UNIQUE.

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et concessionnaires de droit camerounais spécialisés dans la fourniture de services.

### 5. Financement

L'acquisition du véhicule objet du présent Appel d'Offres sera financé par :la Commune d'Arrondissement de Baham d'un coût prévisionnel de **30 000 000(trente millions ) fcfa.**

### 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Commune de Baham.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Baham, auprès du Service du Marché, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA**, payable à la recette municipale de la commune de Baham.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAG), devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Baham avec accusé de réception, au plus tard le **28/06/2021 à 11 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

**Enveloppe A : pièces administratives ;**

**Enveloppe B : offre technique ;**

**Enveloppe C : proposition financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4ème) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06 /AONO/CIPM-AG/C/BAH/2021 DU 07/06/2021 LA  
FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4, BOITE DE VITESSE MANUELLE ; DIESEL ; CLIMATISE ; 5  
PLACES, 09 CV A 12 CV. A  
LA COMMUNE DE BAHAM.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances d'un montant 600.000, (six cent mille) CFA, valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt de 5 offres. ' Sous peine de rejet des autres )pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

**NB : toute pièce administrative traitée en ligne doit être impérativement timbrée**

**Toutes offres non conformes aux prescriptions du présent Avis de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclaré irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances.**

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase. Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes **le 28/06/2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission interne.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tels que suit :

- 1- Absence d'une pièce administrative; et non complété dans les 48 heures
- 2- Fausse déclaration ou falsifiée ;
- 3- Pièce non conforme au modèle du DAO et non régularisée dans les quarante Huit (48) h qui suivent l'ouverture des plis ;
- 4- Spécifications techniques du véhicule non conforme aux spécificités requises ;
- 5- Offre technique et financière incomplète ;

### PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées selon la méthode binaire (OUI/NON).

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:VOIR PIECE JOINTE.

**NB : Tout score inférieur à 6/8 « OUI » est éliminatoire**

## 13. Attribution

le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Baham.

*BAHAM le 7 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***KAMDEM Dieudonné***

**COMMUNE DE MOUANKO****DECISION MUNICIPALE N°023/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -  
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de

Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2019,

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commission Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition des Commissions Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko,

Vu le procès-verbal de la séance du **08 juillet 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°11 /AONO/CIPM/C-MOUANKO/CIPM/2021 du 28/05/2021** relatif à l'extension du Réseau d'Alimentation en Eau Potable (AEP) dans les localités de Nkaganzok, Yapenda et Bedalè dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**DECIDE :****Article ter :** L'ETS ITAL SERVICES SARL est déclarée adjudicataire de la Lettre — Commande relative à l'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :**Montant de la Lettre — Commande : Cinquante-huit millions quatre cent quarante-six mille huit cent dix (58.446.810) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.****Délai d'exécution : Trois (03) mois calendaire.****Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ DES VIVRES DE  
NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT:  
PNDP III (FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP  
N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 04 JUIN 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 hangars de 48 comptoirs au marché des vivres de Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

#### **PRIX DESIGNATION**

00 INSTALLATION DE CHANTIER  
200 TERRASSEMENT  
300 OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE  
400 OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE  
500 MAÇONNERIE ET RAVALEMENT  
600 CHARPENTE - COUVERTURE  
900 MENUISERIE METALLIQUE  
1100 REVETEMENT  
1500 PEINTURE  
1600 ASSAINISSEMENT  
1700 AMENAGEMENTS EXTERIEURS  
1900 ENVIRONNEMENT

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention **Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 04 juin 2021.**

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **26 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention ;

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.NG/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2021 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ DES VIVRES DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 18 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Août 2021 à 10 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis,

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :



Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans rordonancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire «Autorité Contractante», après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

*NGAOUI le 26 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**ABDOURAMANOU LABI**

# AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2537 /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 RELATIF AU « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) est une Société à Capitaux Publics (SCP) ayant l'Etat du Cameroun comme actionnaire unique et créée par Décret n°155/2002 du 18 juin 2002 portant changement de dénomination de l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF).

Lors de sa création, l'ANAFOR a reçu de l'Ex-ONADEF entre autres biens, un important patrimoine foncier qui non seulement n'est pas matérialisé par des titres de propriétés, mais en plus, fait l'objet de plusieurs litiges.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/ANAFOR signé en 2014 avec l'Etat du Cameroun, l'ANAFOR a reçu en gestion du MINFOF, un important patrimoine forestier, constituées de 14 réserves forestières, 04 périmètres de reboisement et d'une Unité Forestière d'Aménagement pour une superficie totale de 230.422 hectares qui malheureusement, souffre aussi du même problème de litige foncier et d'une dégradation assez prononcée.

C'est au regard de ce qui précède que le présent Appel A Manifestation d'Intérêt est élaboré.

## 2. Objet

L'objectif consiste à recruter un Consultant à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) pour la réalisation d'un diagnostic du patrimoine foncier et forestier de cette dernière.

### 3. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Consultant fournira les prestations suivantes en trois (03) volets:

#### a) Volet état des lieux :

- Faire un inventaire de tous les terrains de l'ANAFOR en provenance de l'Ex-ONADEF avec une précision sur la localisation desdits (**localisation administrative, coordonnées GPS etc.**);
- Faire un état des lieux du niveau d'empiètement en valeur absolue et valeur relative des terrains mentionnés ci-avant ;
- Faire un état des lieux exhaustifs des litiges existants sur les terrains ci-avant mentionnés ;
- Faire un état des lieux de l'état d'avancement ou de résolution des litiges mentionnés ci-avant ;
- Faire un inventaire de toutes les forêts transférées en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF avec une précision sur la localisation desdites (**localisation administrative, coordonnées GPS etc.**);
- Faire un état des lieux du niveau d'empiètement en valeur absolue et valeur relative des forêts mentionnées ci-avant ;
- Faire un état des lieux exhaustifs des litiges existant sur des forêts mentionnées ci-avant ;
- Faire un état des lieux de l'état d'avancement ou de résolution des litiges sur les forêts mentionnées ci-avant ;

#### b) Volet stratégie de sécurisation

ü Présenter de manière détaillée (procédure à l'appui) la description de toutes les diligences devant être mises en œuvre afin d'obtenir les titres fonciers sur les terrains de l'ANAFOR en provenance de l'Ex-ONADEF ;

ü Présenter de manière détaillée (procédure à l'appui) la description de toutes les diligences devant être mises en œuvre afin sécuriser définitivement (durablement) le patrimoine forestier transféré en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF.

#### c) Volet coût de sécurisation (budget)

ü Présenter de manière détaillée (**en rapprochant avec procédure à adopter**) les différents coûts financiers que l'ANAFOR subira afin d'obtenir les titres fonciers sur ses terrains en provenance de l'Ex-ONADEF ;

ü Présenter de manière détaillée (**en rapprochant avec procédure à adopter**) les différents coûts financiers que l'ANAFOR subira afin sécuriser définitivement (durablement) le patrimoine forestier transféré en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF.

### 1- Activités à Réaliser

Pour mener à bien son mandat, le Consultant devra définir et présenter une méthodologie d'intervention fiable et efficace. De manière sommaire, il devra :

- Procéder aux inventaires des terrains de l'ANAFOR en provenance de l'Ex-ONADEF, ainsi que des forêts transférées en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF ;
- Collecter les données nécessaires à la réalisation de son diagnostic, dans le cadre des descentes et/ou de l'exploitation des documents mis à sa disposition ;
- Analyser lesdites données ;
- Compiler les données ;
- Dresser le rapport final du diagnostic suivant les trois (03) volets mentionnés ci-avant.

### 2- Résultats attendus

A la fin de l'activité, l'ANAFOR devra disposer d'un rapport sur le diagnostic de son patrimoine foncier et forestier décomposé en trois (03) parties comme suis :

- Un état des lieux de ce patrimoine ;

- Un descriptif de toutes les diligences devant être mises en œuvre dans le cadre de la sécurisation/obtention des titres fonciers de ce patrimoine ;
- Un descriptif de tous les coûts financiers nécessaires à la sécurisation/obtention des titres fonciers de ce patrimoine.

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Consultants de droit camerounais justifiant d'une parfaite expérience dans le domaine concerné.

## 5. Financement

Les prestations de service relatives au présent avis seront financées par les Recettes Propres de l'ANAFOR au titre de l'exercice 2021, pour un coût prévisionnel total de 10.000.000 FCFA TTC (dix millions).

## 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais, faites en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devront être déposées à l'ANAFOR, 1<sup>e</sup> étage, porte 102, au plus tard le **13 AOUT 2021** à 12 heures précises.

Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** »

N° **2537** /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 DU **29 juillet 2021**

**RELATIF AU «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR»**

« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

## 7. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes présentées en deux volumes:

### **Volume A** : Dossier administratif

Ce volume devra comprendre les pièces administratives suivantes en originaux ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

- a- Une lettre de motivation timbrée et dûment signée du candidat ;
- b- Une copie du registre de commerce ;
- c- Une copie de l'attestation d'immatriculation;
- d- Une attestation de non redevance ;
- e- Le plan de localisation.

### **Volume B** : Dossier technique

Les pièces requises ci-après, justifiant la compétence et l'expérience du Consultant, devront être impérativement produites dans le dossier technique :Le Prestataire sera un Cabinet établi au Cameroun, avec une personnalité juridique reconnue (SARL, ETS...), et agréé à la profession immobilière ;

- Justifiant d'une expérience minimum de cinq (05) ans dans les missions de conseil en immatriculation foncière, le Cabinet devra avoir assuré au moins une (01) mission similaire d'accompagnement dans une procédure d'immatriculation d'un terrain d'une superficie au moins égale à 10 000 ha ;
- Les experts requis pour le volet opérationnel de la mission, devront être au nombre de trois (03) suivant les différents profils ci-après :
- **Expert-Juridique en droit foncier, Chef de mission**, Diplômé d'un BAC + 5 au moins, il devra être un expert en procédure d'immatriculation foncière, cumuler une expérience professionnelle minimum de cinq (05) ans dans les travaux de conseil en immatriculation foncière et avoir exécuté au moins une (01) mission similaire ;
- **Ingénieur des Eaux et Forêts, Expert en droit forestier** : diplômé d'un BAC+3 et cumulant une expérience professionnel d'au moins cinq (05) ans dans les techniques de sécurisation des réserves forestières, périmètres de reboisement et unités forestières d'aménagement et avoir exécuté au moins une (01) mission similaire ;
- **Géomètre** : Expert en cartographie et levers topographiques, il devra cumuler une expérience professionnelle minimum de cinq (05) ans dans les travaux de cartographie et levers topographiques et avoir exécuté au moins une (01) mission similaire.

## 8. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	Critères	Note
1	Expérience des Experts	40
2	Références du Cabinet dans les missions d'immatriculation foncière	40
3	Références du Cabinet dans les missions de sécurisation des sites forestiers	10
4	Présentation générale de l'offre	10
<b>TOTAL</b>		

**100 points**





(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront pré qualifiés pour la phase suivante.

## **9. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ANAFOR, 1<sup>e</sup> étage, porte 102.

## **10. Evaluation et publication des resultats**

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique mis sur pied par le Directeur Général de l'ANAFOR et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BEKOLO BEKOLO**

# MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0005/AONO/MINAC/CIPM/2021  
DU 30 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NTUI  
(MINAC), PHASE .**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5514 18203340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la poursuite des travaux de construction de la Maison de la Culture de Ntui, Phase 2 au titre de l'exercice 2021.

## 2. Consistance des prestations

La poursuite des travaux de construction de la Maison de la Culture de Ntui, Phase 2 comprend notamment :

- Installation de chantier et travaux préliminaires ;
- Les travaux de fondation ;
- Travaux d'élévations ;
- Chaînage haut.

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget Prévisionnel TTC est de 50 000 000 (Cinquante millions) de Francs CFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse à toutes les entreprises de bâtiments et des travaux publics au Cameroun et spécialisées dans les domaines des travaux de construction et de réhabilitation des travaux publics.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financés par le BIP MINAC, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **5514 18203340010 2220**.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au service des Marchés Publics, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, à Yaoundé, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés Publics, de la Direction des Affaires Générales du MINAC à Yaoundé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.

## 8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravées sur deux CD seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au service des marchés publics, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, le **30 août 2021 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« *Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0005/AONO/MINAC/CIPM/2021 du 30 juillet 2021 pour LA POURSUITE Des travaux de construction de la Maison de la Culture de NTUI (MINAC), Phase 2* »

## 9. Delai de Livraison

Les délais maximum d'exécution des travaux ne devront excéder cinq (05) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11, d'un montant de :1 000 000 (un million) FCFA

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **30 août 2021 à 13 heures**, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le dossier financier d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-satisfaction d'au moins trois (03) critères sur les cinq (05) critères de qualification;
- Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public similaire au cours des trois (03) dernières années ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- Expérience du personnel d'encadrement : au moins 05 (cinq) ans d'expérience dans le domaine pour le conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil) et 05 (cinq) ans pour le chef de chantier (Technicien de Génie Civil),
- Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années ;
- Absence de caution de soumission.

### b. Critères de qualification

#### b.1. Evaluation des offres techniques

Les Offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

1	Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à vingt (20) millions de FCFA au cours des cinq (05) dernières années	Oui/Non
2	Attestation de surface financière de dix (10) millions de FCFA	Oui/Non
3	L'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).	Oui/Non
4	Méthodologie et planning des travaux (cohérence du planning)	Oui/Non
5	Présentation des offres (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc);	Oui/Non

**b.2. Evaluation des offres financières**

Elle consistera à :

- vérifier les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- classer les offres de la moins disante à la plus disante (l'offre peut être déclarée anormalement basse) conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés.

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

**14. Attribution**

La commission proposera le soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante, et possédant des capacités techniques exigées.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, bâtiment annexe.

**Dénonciation**

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

**BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël**

## MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**COMMUNIQUE NO 00020/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT BIMC POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM / MAISON DE LA CULTURE DE NTUI, PHASE 1 SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 DU 14/05/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N°00087/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 du 29/07/2021

Il résilie la lettre commande N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 passée avec l'Etablissement BIMC pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale du Mbam et Kim / Maison de la culture de Ntui phase 1, suivant l' Appel d'Offres National ouvert et procédure d'urgence N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 du 14/05/2019

Le présent communiqué, sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

***BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël***

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS (QUARTIER NKOL KA'A, QUARTIER HAOUSSA, QUARTIER BAMI, VILLAGE NDELLE, VILLAGE ABENG NAM, VILLAGE NYAMVOUDOU, VILLAGE METO', VILLAGE TOMBA ET VILLAGE NGOUBI). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

### **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de neuf (09) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans certaines localités de la Commune d'Ayos (quartier Nkol Ka'a, quartier Haoussa, quartier Bami, village Ndelle, village Abeng Nam, village Nyamvoudou, village Meto', village Tomba et village Ngoubi).

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Prospection hydrogéologique ;  
 Etude hydrogéologique ;  
 Implantation de l'ouvrage ;  
 Amené et repli du matériel et du personnel ;  
 Mise en place des panneaux de chantiers ;  
 Etude de projet ;  
 Foration des terrains d'altération en 8''/2 à 10'' ;  
 Pose et arrachage d'un tubage provisoire en PVC plein 175-195mm ;  
 Foration des terrains sédimentaires ;  
 Foration du sol au marteau fond de trou (MFT) en 6''1/2 à 6''3/4 ;  
 Fourniture et pose de tubes PVC plein 112-125 ;  
 Fourniture et pose de tubes PVC crépine 112-125 ;  
 Fourniture et mise en place du massif filtrant de gravier calibré (1-2) ;  
 Fourniture et mise en place de bentonite (argile) ;  
 Fourniture et mise en place de tout venant ;  
 Mise en place d'une tête de forage (cimentation en tête de forage) ;  
 Nettoyage et développement à l'air lift ;  
 Essai de pompage ;  
 Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau ;  
 Désinfection du forage au chlore ;  
 Fouille pour fondation ;  
 Mise en œuvre du béton de propreté ;  
 Élévation en agglos bourrés de 20\*20\*40cm pour fondations des murs ;  
 Mise en œuvre du béton armé dosé à 350kg de ciment par m3 de béton de chaînage horizontaux et verticaux ;  
 Construction d'un muret en agglo de 15x20x40 de dimension intérieur 3x3x1,2 avec portillon y compris l'application de la peinture ;  
 Mise en œuvre de l'enduit sur muret de clôture ;  
 Mise en place du portillon ;  
 Réalisation d'un socle en béton pour pose pompe (50x50x50cm) ;  
 Construction de la dalle de propreté en béton armé dosé à 300kg/m3 ;  
 Construction d'un avaloir (regard siphonoïde) de section 50x50 ;  
 Mise en forme d'un canal d'évacuation des eaux perdues de 20x20cm ;  
 Mise en place d'un puisard de 1,00m3 (01buse béton de 100cm) ;  
 Fourniture d'un trousseau d'entretien.

## 3. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction de neuf (09) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH)	06	76 500 000

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 27/08/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 26/07/2021

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de neuf (09) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans certaines localités de la Commune d'Ayos (quartier Nkol Ka'a, quartier Haoussa, quartier Bami, village Ndelle, village Abeng Nam, village Nyamvoudou, village Meto', village Tomba et village Ngoubi).**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Un million deux cent mille (1 200 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27/08/2021 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **06 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU AVEC CHATEAU DE 70M3, 10 BORNES FONTAINES ET UN CENTRAL SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Djohong, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Djohong, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un réseau d'adduction d'eau avec château de 70m3 et un Central solaire photovoltaïque dans la ville de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- ETUDE GEOPHYSIQUE ET GEOTECHNIQUE
- REALISATION D'UN FORAGE
- CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU 70m3
- CONSTRUCTION D'UNE PETITE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR ALIMENTATION DU CHAMP CAPTANT ET CHÂTEAU D'EAU
- SYSTÈME DE POMPAGE PHOTOVOLTAÏQUE (CHLORATION, FILTRATION ET POMPES)
- CONSTRUCTION D'UN BLOC TECHNIQUE
- ASSAINISSEMENT ET HYDRAULIQUE
- CONSTRUCTION DES BORNES FONTAINES COMPLETE AVEC 02 ROBINETS PRESTO
- AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- MESURES CONNEXES AU PROJET
- PRISE EN COMPTE DES ASPECT SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux **d'Adduction d'Eau Alimenté par énergie Solaire.**

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 4. Financement

Le présent projet est financé par les Fonds IDA18, Allocation Commune de Djohong Exercice 2021 suivant la Convention de Financement N°01/2021/PNDP-AD/COMMUNE - DJOHONG du 04 JUIN 2021.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables et à l'unité Infrastructure du PNDP Adamaoua sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Djohong d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cent cinquante-quatre vingt- quinze mille (195 000) F CFA**.

## Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, à la Commission interne de la passation des marchés de la Commune de Djohong au plus tard **le 18 Août 2021 à 14 heures 00 minute**.

Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU AVEC CHATEAU DE 70M3, 10 BORNES FONTAINES ET UN CENTRAL SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)  
FINANCEMENT :IDA18 ALLOCATION COMMUNE DE DJOHONG EXERCICE 2021  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 8. Delai de Livraison

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

### Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à six (06) mois (cent quatre-vingt jours) et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10.1 du DAO, d'un montant de **six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **Trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18 Août 2021 à 15 heures**, en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Djohong à la salle de délibération de ladite Commune, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1er étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2eme étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3eme étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

### a- Critères éliminatoires.

Tout manquement ci-après entraîne rélimination directe de l'offre :

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Note technique inférieure à 75% de critères essentiels.
- Avoir omis un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- N'avoir pas fourni le sous-détail des prix unitaires d'un prix quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP ;
- N'avoir pas fourni les attestations d'Authenticité du fabricant pour les fournitures suivantes :

- Système de chloration, pompe doseuse et pompe électrique ;
- Groupe électrogène Himoina 15 KVA ;
- Pompe Gundfos SP 7A-37 ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### b. Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution etc. .... oui/non ;
- La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (Atelier de forage, un compacteur manuel, camion benne, véhicule de liaison de type 4x4) ..... oui/non ;
- Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des factures pro forma et du factures définitives de location de ce matériel auprès des propriétaires pour des travaux similaires datant de moins d'un an avec détails sur les délais de location et des coûts spécifiques par matériel) ..... oui/non ;
- Les stratégies et les tactiques d'exécution des travaux ..... oui/non ;
- Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO. .... oui/non ;
- La clarté dans la présentation générale de l'offre ..... oui/non ;
- La description détaillée des méthodes d'accès aux chantiers et la réalisation des installations de chantiers de l'entreprise ..... oui/non ;
- L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires ..... oui/non ;
- Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 2 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non respect de 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.
- Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).
- Les références de l'entreprise ..... oui/non ;
- Les moyens matériels et logistiques à mobiliser ..... oui/non ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ..... oui/non ;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ..... oui/non ;
- La capacité financière de l'entreprise ..... oui/non ;
- La présentation générale des offres ..... oui/non.

**NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat sur l'étendue du territoire national, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédant l'attribution, contrat en cours de résiliation).

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite de remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 26 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23 JUILLET 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Près de 85% de la population camerounaise ne dispose toujours pas d'adresse physique, dans la plupart des cas, pas de numérotation précise de leur domicile, pas de nom de rue. La physionomie des villes en Afrique est la même. Le Cameroun n'y a pas échappé avec la plupart du temps dans les grandes agglomérations comme Douala et Yaoundé des quartiers non tracés avec des voies sans issues, des pistes ne permettant pas de localiser aisément tous les domiciles qui se trouvent généralement peu alignés les uns en face des autres où la devanture de l'un constitue le passage pour atteindre la porte d'entrée de l'autre. Dans cet environnement cosmopolite et désorganisé, plusieurs questions essentielles se posent pour la survie des populations. Comment secourir les personnes en détresse ? Comment offrir les services essentiels de l'administration aux populations ? Comment s'assurer que les programmes de réduction de la pauvreté mis en place par le Gouvernement atteignent les cibles?, un chapelet de questions reste jusqu'à lors sans réponse.

Une analyse de cette problématique au Cameroun a révélé que sur les quelques 15 millions de personnes qui ne possèdent pas d'adresse, une très large majorité se répartit entre les zones péri-urbaines et rurales. Il est donc difficilement possible dans ces conditions de bénéficier de façon optimale de nombreux services basiques tels que l'assistance des équipes de secours, la localisation par les services de sécurité en cas de danger ou par les pompiers en cas d'incendie ou encore par une ambulance en cas d'urgence. De même, sans adresse, il est évidemment impossible de se faire délivrer un courrier ou un colis à domicile bien plus encore d'avoir la confiance d'un établissement financier pour bénéficier d'un crédit ou d'une assurance. Ces différents services pourtant basiques pour l'administration constituent encore à ce jour un luxe dans notre pays.

À l'heure où la démocratisation d'internet et l'adoption massive des TIC a pris de l'envol dans toutes les sphères de la vie socio-politique et économique, ce problème qui constituait jusque-là un handicap connu, commence à prendre les allures de priorité absolue pour le Cameroun. La transformation de l'écosystème économique est irréversible. L'on assiste depuis peu à une véritable explosion du commerce électronique. L'un des derniers obstacles à l'adoption massive du e-commerce réside dans l'impossibilité pour les entreprises de ce secteur d'activité de pouvoir effectuer une livraison au domicile de chaque client.

Bien plus avec l'avènement de la pandémie à COVID 19, les déplacements des populations se sont considérablement réduits et le respect des mesures barrières encourage le télétravail. Ce nouveau style de vie restrictif concourt à la nécessité pour chaque habitant de posséder une adresse. Ceci devient une condition sine qua non au succès de ces nouveaux types de comportements émergents.

Face à ces lacunes qui entravent la visibilité de la croissance du pays, de nombreux travaux d'adressage physique ont été entrepris par certains départements ministériels avec l'appui des partenaires au développement notamment dans les villes de Douala, Yaoundé et Bertoua. Ces initiatives ont permis d'identifier les lieux et les places en zone urbaine mais, la finalité recherchée, celle de donner une identité citoyenne à chaque habitant demeure le grand défi à relever.

Face à ce cliché d'insatisfactions, le MINPOSTEL a sollicité le génie des promoteurs d'application numériques qui se sont penchés sur la problématique. Plusieurs solutions alternatives aux adresses classiques ont été proposées par les startups locales et étrangères, toutes différentes sur les technologies et les modèles économiques proposés. Compte tenu de l'avancée des prototypes proposés, le MINPOSTEL a jugé opportun de lancer un appel d'offres pour la mise en place effective d'une solution fédérative qui permettra de prendre en compte la majorité des besoins de la gouvernance électronique du pays.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de ce projet, il sera question pour le Cabinet de :

- faire l'état des lieux et le diagnostic de l'adressage réalisé dans les villes du Cameroun ;
- faire le benchmarking de l'adressage numérique dans deux pays africain ayant mis en place un tel projet ;
- proposer une norme d'adressage numérique qui tient compte de l'environnement camerounais ;
- proposer le dispositif de mise en œuvre ;
- proposer le coût global de la mise en œuvre de l'adressage numérique au Cameroun ;
- proposer le modèle économique du système d'adressage numérique adopté ;
- faire une proposition de convention entre un fournisseur de solution d'adressage numérique et l'Etat du Cameroun ;
- proposer un projet de texte qui encadre l'adressage numérique au cameroun.

## 3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, tout Cabinet d'Etudes ou Entreprise, devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine d'adressage numérique ou des systèmes d'informations géographiques.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **20 août 2021** à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23 JUILLET 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives.
- Section 2 : Dossier technique.

### Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) copie certifiée, par le service des impôts, de l'attestation d'immatriculation ;
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance ;
- d) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance.

*NB : En cas d'absence ou de non validité d'une pièce ci-dessus énumérées entrainera la non recevabilité du dossier.*

### Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé proposé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR) ;
- les moyens matériels et logistiques.

## 6. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

### 2. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

- Compréhension du mandat de la mission (contexte, objectifs, démarche méthodologique...).....25 points ;
- Expérience du personnel clé..... 40 points ;
  - Un (01) expert en système d'information géographique ou un diplôme équivalent, Chef du projet, 05 années au moins d'expérience dans le domaine de l'orientation et géolocalisation (adressage numérique) et ayant conduit au moins trois (03) projets en tant que Chef mission (3 projets conduits : 16 points ; 2 projets conduits : 10 points ; 1 projet conduit : ...06 points ;
  - Un (01) économiste, Bac + 5, et ayant 10 années au moins d'expérience : -----06 points ;
  - un (01) Administrateur des P&T ou un Inspecteur principal des P&T, ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle.....06 points ;
  - un (01) urbaniste, bac+5 ayant au moins 10 années d'expérience :.....06 points ;
  - un (01) juriste (01) Bac + 5 en droit privé, 10 années d'expérience .....06 points ;
- Références du candidat.....30 points.

Les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires) :

  - au moins deux références similaires.....30 points ;
  - une référence similaire..... 10 points.
- Moyens logistiques et matériels (Véhicules, ordinateurs, copieurs etc ).....05 points.

*NB : Les Cabinets peuvent se mettre en groupement pour renforcer leurs capacités d'intervention.*

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Infrastructures, des Equipements et des Réseaux Postaux (DIER), Porte 120 Tél : 222 231 391.

## 8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres Restreint (AOR) fera office de publication des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 22 Juillet 2021

Le **MINISTRE**

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 06/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire -Maître d'ouvrage communique :

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du Marché et de la Lettre commande correspondants, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N° 12 AONO DU 30/04/2021	Travaux de Réhabilitation de l'Hôtel de ville de Meiganga	ETS TALMA BP: 170 BERTOUA	74 950 000	Quatre (04)Mois
N° 13/AONO DU 30/04/2021	Maîtrise d'oeuvre des travux de Réhabilitation de l'Hôtel de ville de Meiganga	ETS SECOTECH	7 799 332	Cinq (05) Mois

Lesdites Entreprises sont priées de bien vouloir se présenter à la Commune ce MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de leur contrat. Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de/caution de soumission.

MEIGANGA le 15 Juin 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**